



Les acheteurs de mon appartement me réclament de l'argent!!!

Par **Fredeo_old**, le **02/12/2007** à **12:50**

Bonjour, je viens de vendre un appartement datant des années 60. rnLes acheteurs ont visités l'appartement à plusieurs reprises, et même pendant pres d'une heure le jour de la signature chez le notaire. rnQuelques heures près cette signatures, l'agent immobilier me contact pour me dire que les acheteurs ont un gros souci avec les stores qui ne fonctionneraient pas. rnCes stores sont certes vieux, grincent, l'un d'entre eux présente un point dur pour le baisser mais ils fonctionnent tout de même. D'autre part j'ai monté tous les stores de l'appartement devant eux le jour de la vente sans problèmes. rnMa question est: peuvent-ils me réclamer une réparation quelconque sur un de ces stores ou même un remplacement, car c'est apparamment ce qu'ils souhaitent aujourd'hui! rnJe n'ai à aucun moment caché le fait que ces stores soient vieux, et il me semble abusé de me demander une quelconque participation pour remise en état ou remplacement. rnMerci pour votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **02/12/2007** à **14:31**

Bonjour.rnrnJe suis d'accord avec vous pour dire que c'est un peu gros...rnrnVous avez délivré un bien conforme à celui dont vous avez fait la publicité..rnrnQui plus est, parler de vice caché pour un store qui date des années 60 me semble vraiment abusé..rnrnA votre place, je payerai pas..